



ZAC NINA SIMONE

COMMUNE DE MONTPELLIER

CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

Les terrains objets de la présente note sont décrits dans l'actuel PLU comme une zone de hameaux et c'est dans ce contexte que s'inscrit un quartier que la gare Montpellier-Sud-de-France et le développement du quartier Cambacérès devraient favoriser.

Qu'il s'agisse, en effet, de ce pôle tertiaire et d'enseignement supérieur ou qu'il s'agisse encore du prolongement du tramway, c'est ici un versant entier de la métropole qui est appelé à muter et c'est dans cet esprit qu'il faut aborder ce projet :

- Il participera d'un quartier d'échelle moyenne et basse, plus dense qu'il ne l'est aujourd'hui mais abondamment arboré ;
- Il s'inscrira dans la continuité du quartier Parc Marianne et, face à l'autoroute, dans la volonté qu'a aujourd'hui la Ville de donner un visage aux quartiers qui viendront la longer ;
- Il sera par ailleurs doté d'une armature de voies composée principalement d'une boucle de desserte reprenant en partie la rue du Mas de Barlet et la rue de la Cavalade, adossée aux hameaux existants, ainsi qu'une promenade médiane réservée aux vélos.

1. ESPACES CONSTRUCTIBLES

La ZAC est constituée de 6 îlots à bâtir répartis dans la profondeur du quartier, soit autour, soit à l'Ouest des hameaux principaux. Elle est bordée à l'est par la route de Vauguières et à l'ouest par les deux quartiers République et parc Marianne.



ZAC Nina Simone – Espaces constructibles

2. PRINCIPES FONCTIONNELS

HIÉRARCHIE DES VOIES

- **Les axes structurants**

Il s'agit des rues qui longent le quartier : l'avenue Nina Simone au nord, le giratoire de l'Europe et la route de Vauguières.

Sur le boulevard Pénélope et la route de Vauguières circule l'extension du tramway ligne1.

- **Les rues secondaires**

Ce quartier sera desservi par une voie double sens liée à l'avenue Nina Simone, reprenant en partie la rue du Mas de Barlet – face au quartier Parc Marianne, et la rue de la Cavalade.

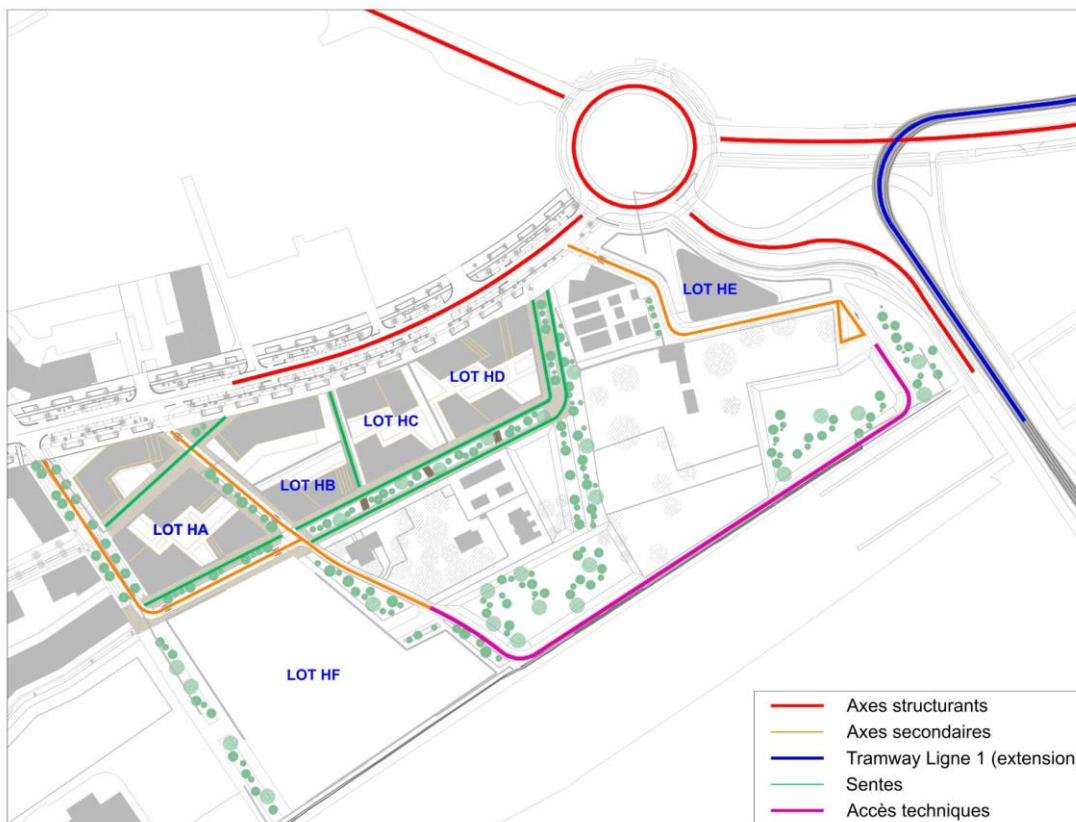
- **Les sentes**

Deux sentes « cycles et piétons » irrigueront le quartier :

- La première allant de Nina Simone à la rue du Mas de Barlet (entre les îlots M et HA)
- La seconde allant de la voie de desserte secondaire à l'avenue Nina Simone en encadrant les lots HB, HC et HD en cœur de quartier, marquée en position centrale par une noue arborée.

- **Les liaisons douces**

Ces deux sentes, qui accueilleront des vélos, permettront à ceux-ci de rejoindre la piste vélos double sens implantée sur Nina Simone et qui se prolongeront, tant vers Odysseum que vers le quartier de Cambacérès et la gare Sud de France.

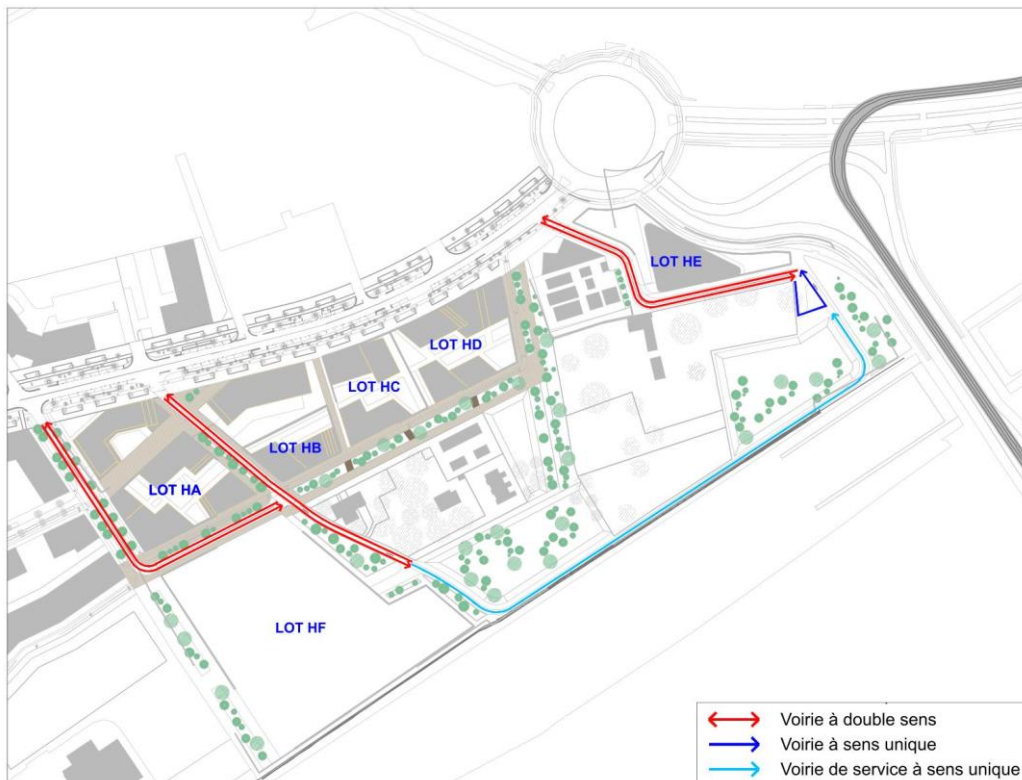


ZAC Nina Simone – Hiérarchie des voies

Sens de circulation

La boucle intérieure au quartier se raccordant à l'avenue Nina Simone de part et d'autre sera à double sens ; la rue de la Cavallade dont le tracé sinueux a été conservé, sera à double sens sur un tronçon délimité par l'entrée secondaire du lot HF, avant de présenter un profil à sens unique sur le reste de son tracé, jusqu'au hameau Suttel.

Les sentes « cycles-piétons » seront dimensionnées pour accueillir les véhicules de secours, voire pour assurer le recueil des déchets.



ZAC Nina Simone – Gestion des flux

STATIONNEMENTS

- **Stationnements privés**

Les stationnements privés seront intérieurs aux lots sans qu'aucune rampe d'accès n'excède l'emprise des bâtiments.

- **Stationnements publics**

Le stationnement visiteur sera organisé sur voirie en longitudinal. Il n'existera pas de parking aérien public dans l'enceinte du quartier.

LIAISONS DOUCES

Dans le secteur Nina Simone, la présence de boisements ne pourra qu'appeler des flux tant piétons que vélos. L'objectif retenu est donc de mettre en place des traversées « modes doux » au sein même du quartier. L'une venant du quartier Parc Marianne et rejoignant Nina Simone, l'autre allant de la voie de desserte secondaire à l'avenue Nina Simone en encadrant les lots HB, HC et HD en cœur de quartier.

3. PRINCIPES D'AMENAGEMENTS

LES ESPACES PUBLICS

- **Les plantations**

Ce quartier est marqué par d'importants boisement qui comportent un Espace Boisé Classé et des arbres identifiés comme remarquables. Mis en valeur et préservés ces boisements seront triplement enrichis :

- D'une part par des retenues hydrauliques dont la périphérie (voire quelquefois le cœur) seront paysagés : c'est notamment le cas de la grande retenue Est qui comporte déjà des boisements ;
- De l'autre par des plantations d'alignement ;
- Enfin par des jardins de cœur d'îlots visibles depuis chacune des voies projetées et qui viendront par conséquent en débordement des clôtures, conférant à ces rues un caractère particulier.

- **Les rues**

Les rues majeures ou secondaires conduiront vers Nina Simone et tendront à ouvrir ce quartier, d'une part vers Parc Marianne, de l'autre vers le giratoire de l'Europe et vers le développement que le pôle commercial devrait prochainement accepter. Les gabarits retenus, les plantations et le mobilier d'éclairage s'inscriront en continuité des voies et des espaces publics réalisés au sud de Montpellier.

Le gabarit des espaces publics, de façade à façade, est d'environ 15 à 18 mètres et les voies s'organisent de la manière suivante :

- La boucle circulée en double sens ;
- La bande de stationnement et de plantations située de part et d'autre de la chaussée ;
- Les trottoirs, de chaque côté des stationnements ont des largeurs variables (de 3 à 8,50 m ;
- Les rayons de giration sont prévus pour le passage des véhicules techniques (défense incendie et recueil des déchets) ;

En fonction de la programmation et de l'organisation des îlots, il faudra intégrer sur les rues : les accès véhicules (en bateau dans la bande de stationnement) ; les accès piétons ; les accès aux locaux techniques (transformateurs, sous-stations, locaux poubelles et locaux encombrants) : éventuellement enfin des espaces de livraison.

- **Le mobilier**

Le mobilier et l'éclairage nécessaires au bon fonctionnement des espaces publics (bandes podotactiles, potelets fixes et PMR, corbeilles, racks-vélos, etc.) sera prévu dans cet aménagement ; l'éclairage s'inscrivant dans la continuité des quartiers adjacents et relevant des mêmes principes de sobriété énergétique ;

- **Zone trente**

L'ensemble du quartier est classé en zone trente. Les vélos et voitures circulant en partie sur la même chaussée, notamment rue de la Cavallade.

OUVRAGES HYDRAULIQUES

Le périmètre de la ZAC Nina Simone s'inscrit dans le schéma directeur pluvial du secteur de la Cavallade/Hippocrate établi en mars 2018. Sur ce secteur, le gestionnaire du réseau pluvial demande à ce que des ouvrages de rétention soient mis en œuvre avant rejet du fait de la saturation du réseau pluvial exutoire existant. C'est ainsi qu'une rétention des eaux pluviales avec un ratio de 120 l/m² imperméabilisé doit être mise en œuvre au niveau de la ZAC Nina Simone.

Les surfaces imperméabilisées sur le projet sont estimées à environ 40 000 m². Les besoins globaux en matière de rétention sur le site s'élèveraient donc à environ 4 800 m³. La solution envisagée est la mise en place d'une rétention dans 2 noues aériennes et dans plusieurs bassins aériens rattachés chacun à un sous-bassin versant.

L'ensemble des eaux pluviales du projet sera collecté par un réseau interne (grilles de collecte, descentes de toitures, réseau enterré ou ruissellement de surface) qui guidera les eaux vers les différents ouvrages de rétention, permettant ainsi de collecter l'intégralité des surfaces du projet. Les ouvrages fonctionneront en cascade selon le principe des noues se rejetant dans les bassins de rétention avant d'atteindre l'exutoire vers le réseau d'eaux pluviales métropolitains présent sous le boulevard Pénélope.

Le débit de fuite global retenu sur le projet permettra un fonctionnement des ouvrages sans débordement jusqu'à l'occurrence centennale. En cas de dépassement de capacité ou en cas d'obturation de l'orifice de fuite, une déverse de sécurité sera mise en place. La surverse de chaque ouvrage sera interne et sera gérée par un double ajustage des ouvrages de sortie.

LES RÉSEAUX

Des réseaux humides et secs primaires sont présents sur l'avenue Nina Simone bordant la ZAC Nina Simone au Nord.

Les raccordements aux réseaux pour la desserte de la ZAC se feront essentiellement sur l'avenue Nina Simone, mais également sur la rue du Mas de Barlet qui jouxte la ZAC sur le côté Ouest.

Le dimensionnement des réseaux structurants sur lesquels viendront se raccorder les réseaux de la ZAC devra être en adéquation avec les besoins liés au déploiement de la ZAC Nina Simone.

La ZAC Nina Simone sera traversée par tous les réseaux suivants :

- Réseau d'eaux pluviales : cadres, buses, regards, grilles d'engouffrement
- Le cheminement des eaux pluviales se fera également via des fossés et noues et le principe de rétention des eaux pour compensation de l'imperméabilisation des sols se fera au travers de 3 bassins de rétention en série.
- Réseau d'eaux usées : canalisations PVC ou béton, regards
- Réseau d'eau potable : canalisation fonte et pehd, organes (vannes, ventouses, vidanges)

Des poteaux incendie seront également positionnés, en accord avec le SDIS 34 et les besoins des bâtiments.

- Réseau électrique : réseau HTA, postes de transformation, réseau BT, armoire de commande, coffrets
- Réseau télécom : câbles, fourreaux TPC et LST, chambres de tirage
- Réseau d'éclairage public : câbles, fourreaux, chambres de tirage, armoire de commande, mâts d'éclairage de différentes hauteurs selon caractéristique des voies
- Réseau de distribution de chaleur chaud et froid calorifugé et raccordement sur la centrale existante au Nord-Est de l'opération

Du fait du déploiement de réseau de chauffage urbain sur cette ZAC, la desserte en Gaz n'est pas prévue. Un réseau de gaz déjà existant sera néanmoins conservé.

Des lignes aériennes existantes de desserte des habitations présentes sur le secteur (réseau d'électricité, télécommunication, éclairage) feront l'objet de projets de dépose ou d'enfouissement selon l'usage à venir de ces lignes.

A noter qu'aucun carrefour à feux n'est à ce stade prévu pour les raccordements de voirie sur l'avenue Nina Simone ni au sein de la ZAC. Par conséquent, aucun réseau de régulation de trafic n'est à déployer sur cette ZAC. Ceci sera néanmoins à confirmer par une étude de trafic.

A noter la présence de lignes RTE enfouies sous la rue du Mas de Barlet et sous l'avenue Nina Simone, touchant la ZAC Nina Simone à l'angle de ces deux rues, au Nord-Ouest de la ZAC. Les contraintes d'aménagement liées à la présence de ces réseaux devront être intégrées dans le projet.